

Mar. 28 Avril 26

Marseille

Durée

1 jour (7h)

Horaires

9h - 17h

Tarif

 900 € HT Adhérents
 1 200 € HT Non Adhérents
* déjeuner inclus
Modalités d'évaluation des acquis

Quizz

Public

Cadres dirigeants, ingénieurs et techniciens de l'industrie et des BE, responsables environnement, agents des organismes et administrations de contrôle, juristes

Pré-requis

Avoir suivi la formation "Fondamentaux du droit des ICPE" ou avoir une expérience équivalente

Objectifs

- Connaître l'actualité en matière de droit des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Comprendre et mettre en application les évolutions réglementaires concernant ses ICPE

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenant

- Consultant spécialisé en environnement industriel APORA

Programme

CLASSEMENT ET REGIMES ICPE

- Les dernières modifications de la nomenclature
- Présentation des AMPG nouveaux et modifiés
- Procédures ICPE : formulaire enregistrement, loi ASAP, affichage, évaluation environnementale, dématérialisation
- Information du public autour des sites à risques majeurs
- Installations IED : Décisions sur les MTD de certaines activités, WGC
- Utilisation efficace, économique et durable de l'eau : PSH Plan de sobriété hydrique

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- Dispositions post-Lubrizol : textes, guides, calendrier d'application
- Actions nationales de l'inspection des ICPE pour l'année en cours : Orientations stratégiques de l'inspection 2023-2027
- Modifications substantielles (note DGPR du 20 décembre 2021)
- Cessation d'activité, sites et sols pollués (tous régimes confondus)
- Risques chroniques et accidentels (modification arrêtés du 4 octobre 2010 et du 2 février 1998)

PROJETS EN COURS

- Selon les consultations publiques en cours

Le programme sera complété des dernières actualités réglementaires parues

Livrable

Support de formation imprimé